



Aix-en-Provence, le 20 décembre 2018

**MAIRIE ANNEXE**

VAL SAINT ANDRE-ARC-LA TORSE

80 Rue Jean Parès

13100 AIX EN PROVENCE

Nos Réf : MH/PG/CF/N°

Suivi du dossier : Cécile FIZET

Tél : 04-88-71-83-81

**COMPTE RENDU DE RÉUNION DE PRÉSENTATION DE L'ESPLANADE  
YVES BLANC**

*MARDI 18 DÉCEMBRE 2018*

**Initiée par Muriel HERNANDEZ**

**Présents :**

**Muriel HERNANDEZ**, Conseiller Municipal délégué Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier Val Saint André, Arc, La Torse

**Eric CHEVALIER**, Adjoint au Maire délégué Circulation, Déplacements, Stationnement Réglementation de la circulation et du stationnement - Voirie : Aménagements, Constructions Entretien de la voirie et gestion réglementaire de la voirie - Eclairage Public - Illuminations Festives - Relations avec les taxis Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier Pont de l'Arc

**Francis TAULAN**, Adjoint au Maire délégué Sports et équipements sportifs Coordination des manifestations Suppléance Commission de sécurité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) Garage municipal et chauffeurs

**Olivier PENIN** Directeur du Service des Sports

**Thomas HORVILLEUR**, Chef de Service Maîtrise d'Ouvrage Territoires de Marseille, Istres et Salon de Provence - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage et de l'Ingénierie du Bâtiment

**JACQUES BARLET**, Directeur Service Assainissement future Régie des Eaux du Pays d'Aix

**JEAN-NOËL COHEN**, Chef de service aux Etudes Opérationnelles Direction des Études d'Infrastructures et Perspectives - Direction Générale Adjointe des Services Techniques Infrastructures de la Ville d'Aix en Provence

**Nicolas VIGNEAU**, Direction Circulation et Eclairage Public – Parc Naturel Urbain

**LA SÉANCE EST OUVERTE A 18H.30**

## INTRODUCTION

### Intervention de Thomas HORVILLEUR

- Phase de réception.
- Contrainte de limitation de consommation énergétique – Engagement (Réduction facture énergétique de 50 %, pour information elle était d'environ 500 000 euros par an).
- Contraintes de limitation de coûts de fonctionnement
- Problématiques de mises au point, techniques, notamment toit ouvrant réception aux alentours du 28 janvier et mur de séparation
- La piscine accueillera dans un premier temps les clubs courant mars 2019, l'occasion d'effectuer des tests de fonctionnement
- Conditions optimales d'utilisation de la piscine fin avril – début mai 2019
- Scolaires accueillis pour septembre
- Intégration progressive des utilisateurs

## PRÉSENTATION DU PROJET - PROJECTION

### Intervention de Jean-Noël COHEN,

- Précisions sur les contraintes et les impératifs techniques
- Présentation du projet et invitation aux questions

## SENS DE CIRCULATION

- Travaux du parvis
- Conservation du parking existant
- Dans le même temps reprise de l'aménagement de l'avenue des Ecoles Militaires ainsi que du giratoire
- Conservation du sens de circulation actuel (passage grands et minibus)
- Mise en avant du cheminement piétons

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

- Trottoirs non conformes
- Arrêts de bus non conformes PMR
- Problèmes de stationnement anarchique
- Revêtements et structures de chaussées dégradées
- Lisibilité peu claire de l'espace public / propriétés privées
- Réseaux secs et humides endommagés
- Plantations en mauvais état
- Flux piétons importants
- Absence d'aménagement cycles

## PROGRAMME FONCTIONNEL

- Favoriser la convivialité – créer un esprit « village »
- Assurer le fonctionnement des commerces
- Assurer des accès piétons confortables aux équipements sportifs
- Aménager les abords de la piscine rénovée
- Conservation du stationnement avec création de deux places de recharge électrique
- Avoir en tête le parc naturel urbain dans tous les aménagements

## LES IMPÉRATIFS

- Mise aux normes d'accessibilité PMR de l'espace public
- Intégration des cyclistes
- Remplacer les arbres en mauvais état
- Réhabilitation ds réseaux humides
- Apaisement de la vitesse
- Equipement anti intrusion

## GRANDS PRINCIPES RETENUS

- Les flux piétons privilégiés
- L'espace de convivialité
- Les zones de stationnement

## MOYENS

- Reprise des réseaux (eau et assainissement)
- Création d'une place de livraison pour les commerces - pharmacie
- Création de deux emplacements pour voitures électriques - 1<sup>er</sup> quartier équipé
- Création stationnement vélos arceaux
- Requalification de l'avenue des Ecoles Militaires, giratoire de la Fontaine Jean Dubouy et avenue des Déportés de la Résistance Aixoise

## PRÉSENTATION DE VUE EN PLAN DU PROJET

- Présentation profil A
- Vue place du souvenir Français

## STATIONNEMENT

### **-Bilan des stationnements existants et projets :**

- Avant aménagement : nombre de places réglementaires 105 dont 5 PMR + bus
- Après aménagement : 74 dont 2 PMR, 2 places électriques, 1 livraison, arceaux vélos

## TRAVAUX

### **-Présentation phasage travaux en 4 phases : début des travaux : février**

- Phase 1 : 2 MOIS
- Phase 2 : 4,5 MOIS
- Phase 3 : 3,5 MOIS
- Phase 4 : 2 MOIS

### **-Phasage de l'opération :**

- \*\*\*RESEAUX HUMIDES : période de 12 mois
- \*\*\*VOIRIE ET RESEAUX DIVERS : période de 12 mois

## FÊTE FORAINE DU 09 FÉVRIER AU 17 MARS 2019

Pendant cette période, mise à disposition du parking du service des sports pour la fête foraine afin de permettre le fonctionnement normal de l'espace « kiosque à pizza ».

### \*\*\* QUESTIONS / INTERVENTIONS / REMARQUES \*\*\*

#### QUESTIONS SUR LES FUTURS HORAIRES DE LA PISCINE YVES BLANC

##### **Intervention de Francis TAULAN,**

- Le matin : ouverture avant 07H.30 ne peut être envisagée car entraînements du Lycée Militaires à ces heures
- Le soir : Ouverture à raison de deux soir par semaine après 22H.00 à étudier

#### QUESTION SUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DE LA PISCINE : CHLORE OU SEL ?

##### **Intervention de Thomas HORVILLEUR**

- Pas de traitement au sel car pas aussi efficace que les produits chlorés. De plus l'éventualité d'une piscine dont l'eau est traitée au sel n'est pas homologable au regard de la Fédération Française de natation
- Le chlore qui sera utilisé sera faiblement dosé de plus il s'agit d'un chlore gazeux, qui ne présente aucune odeur et qui n'est pas agressif pour la peau.
- Produit plus performant qu'à l'habituel

#### QUESTION : LA SUR-VERSE ALLANT DANS LE RUISSEAU DE LA TORSE SERA T-ELLE CONSERVÉE ? (INQUIÉTUDE SUR LE PRODUIT CHLORE POUR LE MILIEU NATUREL)

##### **Intervention de Thomas HORVILLEUR**

- Installation de bâches de récupération
- La liaison ne sera utilisée que lors des vidanges
- Traitement de 24h afin d'évacuer le chlore pour une évacuation sans danger dans le milieu naturel, (compatibilité avec le milieu naturel)

#### INQUIÉTUDES SUR LA DIMINUTION DES PLACES DE PARKING ET SUR ÉVENTUALITÉ D'UNE SOLlicitation DES PLACES DE PARKING PLUS IMPORTANTE AVEC LA FRÉQUENTATION DE LA NOUVELLE PISCINE

##### **Intervention de Eric CHEVALIER**

-Il est important de se référer aux rotations journée et non au nombre de places (une bonne gestion permettant un bon fonctionnement) la diminution de place n'est donc pas à prendre en compte.

##### **Intervention de Muriel HERNANDEZ**

L'objectif de cet aménagement est de créer, valoriser un esprit « cœur de village » comme nous l'avons réussi au Val-Saint-André.

Ceci ne peut se faire, sans aider, faciliter le fonctionnement de nos commerçants qui ont besoin de stationnement.

L'enjeu : faire oublier la présence de la voiture, tout en priorisant une zone de convivialité qui de plus, s'intègre dans notre magnifique projet de parc naturel urbain

Nous allons y arriver ensemble, j'en suis convaincue.

## **PROJET DE CONSTRUCTION A LA PLACE D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ ? EMPLACEMENT DES PLACES PMR – UN AUTRE EMPLACEMENT EST-IL POSSIBLE ?**

### **Intervention de Jean-Noël COHEN**

-La version retenue proposant un espace de convivialité a permis de répondre à toutes les problématiques prenant en compte toutes les contraintes techniques et réglementaires  
-Un travail important a été réservé aux commerces et notamment la pharmacie (place de livraison, emplacement compliqué des places handicapées obligeant à respecter le métrage exigé par le réglementation, etc...)

## **INQUIÉTUDES SUR SORTIE PROPRIÉTÉ PRIVÉE SUR LA RUE DU R.I.C.M. DÉJÀ BIEN EMPRUNTÉE**

### **Intervention de Jean-Noël COHEN**

- « Il est urgent d'attendre » car le projet se présente en plusieurs phase et les rues étudiées une à une. Aujourd'hui le projet se concentre sur la Traverse Saint-Pierre et autres secteurs, viendra ensuite R.I.C.M. Le fait d'attendre que chaque phase soit terminée permettra une vision globale, prendre du recul afin de trouver la meilleure solution pour ce problème de sortie de propriété privée.  
-Le projet a été réfléchi dans une vision globale du quartier

## **QUESTION SÉCURITÉ TROTTOIRS – VITESSE ZONE 30 – PASSAGES PIÉTONS - GIRATOIRE**

### **Intervention de Jean-Noël COHEN**

-Trottoirs : pas de projet de reprendre le trottoir sud, (avenue des Ecoles Militaires)  
-Aménagements futurs des zones piétonnes et améliorations prévues (couleurs sur zones traversantes pour repérage optimal, coussins lyonnais etc)  
-Zone 30 : proposition suite à remarques sur vitesse excessive : reprendre des contrôles

## **STATIONNEMENT ARCEAUX VÉLOS APPRÉCIABLE QU'EN EST-IL DES PISTES CYCLABLES MENANT AUX EMPLACEMENTS PRÉVUS ?**

-Ce projet sera inclus dans le futur Projet naturel Urbain et notamment le projet itinéraire vélos. Avec des cheminements menant aux parcs sans encombre car traversants et sécurisés.

## **QUESTION SUR LA POSSIBILITÉ DE CONSERVER L'EMPLACEMENT ACTUEL DU TRI SÉLECTIF ET REMARQUE SUR L'EMPLACEMENT DU TRI SÉLECTIF SUR LE PLAN**

-Question prise en compte dans les futurs aménagements (étude sur la faisabilité de conserver son emplacement actuel et de ne pas le déplacer en fonction des impératifs techniques et réglementaires)  
Vérification du bon emplacement du tri sélectif sur le plan présenté

**QUESTION SUR L'EMPLACEMENT DES ARBRES QUI EMPERCHERAIENT LA VISIBILITÉ  
SUR LE FUTUR PROJET**

-Cette question va être mise à l'étude avec vérifications sur place

**PRÉCISIONS TECHNIQUES**

- Reprise du tour de la fontaine
- Reprise de tout l'éclairage du secteur + pose de caméras de surveillance
- Agrandissement de la zone de tri sélectif avec dépose minute
- Espace avec mur de soutènement supprimé pour faire face à un espace ouvert
- Prise en compte de la charte sur les arbres (un arbre retiré deux plantés), avec à l'étude une variété d'arbre résistants au sol actuel (possibilité de plantation de micocouliers, à confirmer)
- Mise en lumière

**FIN DE LA SÉANCE A 20H45**

\*\*\*\*\*

*Je vous remercie de votre présence, pour l'avancement du projet  
d'aménagement de l'Esplanade Yves Blanc, vos remarques seront prises en  
compte.*

Bien à vous.

**Muriel HERNANDEZ**  
*Conseiller Municipal Délégué*  
*Relations avec les habitants*  
*Suivi et Développement du Quartier*  
*du Val Saint André-Arc-la Torse*